

SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony High Dividend Swiss Stocks

Rapport annuel au 15 mars 2018

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	7
Notes aux états financiers	11
Rapport de performance	12
Rapport abrégé de la société d'audit	13



Quai de l'île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre

Florian MAGNOLLAY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

KPMG SA
Rue de Lyon 111
1203 Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale de Genève, Genève

Information aux investisseurs

Aucune information aux investisseurs à communiquer pour le présent rapport annuel.

Utilisation du revenu net au 15 mars 2018

Date Ex VNI : 13/06/2018

Date de paiement : 15/06/2018

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés			
				en Suisse			à l'étranger
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	-	CHF	0.00	0.00	0.00	0.00
Classe I	Non	-	CHF	0.00	0.00	0.00	0.00
Classe M	Non	1	CHF	0.40	0.14	0.26	0.26

Chiffres comptables

Aperçu		Devise	(Lancement 15.06.17 du fonds) 15.03.18
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	28'128'608.81
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	16'996'728.01
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	102.46
Total Expense Ratio (TER)	classe A		1.22%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	CHF	10'749'740.45
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	CHF	102.88
Total Expense Ratio (TER)	classe I		0.74%
			(Lancement 03.11.17 de la classe) 15.03.18
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe M	CHF	382'140.35
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe M	CHF	99.39
Total Expense Ratio (TER)	classe M		0.43%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.

Compte de fortune	
(Valeurs vénales)	15.03.18
Avoirs en banque	
à vue	472'166.75
Valeurs mobilières	
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	27'569'140.30
Autres actifs	110'347.20
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	28'151'654.25
Engagements envers les banques à court terme	-57.16
Autres engagements	-22'988.28
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	28'128'608.81

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	(Lancement 15.06.17 du fonds) 15.03.18
Emission initiale		34'930
Parts émises		133'535
Parts rachetées		-2'574
Position à la fin de la période comptable		165'891

Evolution du nombre de parts de la classe I	Période comptable	(Lancement 15.06.17 du fonds) 15.03.18
Emission initiale		50'000
Parts émises		55'102
Parts rachetées		-617
Position à la fin de la période comptable		104'485

Evolution du nombre de parts de la classe M	Période comptable	(Lancement 03.11.17 de la classe) 15.03.18
Emission initiale		640
Parts émises		8'881
Parts rachetées		-5'676
Position à la fin de la période comptable		3'845

Variation de la fortune nette du fonds	
Fortune nette du fonds à l'émission	8'493'000.00
Solde des mouvements de parts	19'249'232.17
Résultat total	386'376.64
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	28'128'608.81

Compte de résultat	Période comptable	(Lancement 15.06.17 du fonds) 15.03.18
Revenus		
Revenus des avoirs en banque		
à vue		0.02
Intérêts négatifs		-1'022.53
Revenus des valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs		161'289.00
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		-61'683.46
Total des revenus		98'583.03
Charges		
Intérêts passifs		-0.12
Bonifications réglementaires		
Commission forfaitaire de gestion		-166'443.81
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		2'602.64
Total des charges		-163'841.29
Résultat net		-65'258.26
Gains et pertes de capital réalisés		138'181.17
Résultat réalisé		72'922.91
Gains et pertes de capital non réalisés		313'453.73
Résultat total		386'376.64
	Période comptable	15.06.17
Utilisation du résultat de la classe A		15.03.18
Résultat net		-68'138.18
Résultat disponible pour être réparti		-68'138.18
Affectation de la perte de l'exercice aux gains et pertes de capital accumulés		-68'138.18
Total		-68'138.18
	Période comptable	15.06.17
Utilisation du résultat de la classe I		15.03.18
Résultat net		1'247.71
Résultat disponible pour être réparti		1'247.71
Report à compte nouveau		1'247.71
Total		1'247.71
	Période comptable	03.11.17
Utilisation du résultat de la classe M		15.03.18
Résultat net		1'632.21
Résultat disponible pour être réparti		1'632.21
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		1'538.00
Report à compte nouveau		94.21
Total		1'632.21

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs					27'569'140.30	97.93
CH0010645932	Givaudan nom.	382	CHF	2'159.00	824'738.00	2.93
Matériaux de Base					824'738.00	2.93
CH0002497458	SGS nom.	344	CHF	2'457.00	845'208.00	3.01
CH0010702154	Komax Holding nom.	2'740	CHF	302.20	828'028.00	2.94
CH0012138605	Adecco Group nom.	10'930	CHF	70.62	771'876.60	2.74
CH0012221716	ABB nom.	35'820	CHF	22.98	823'143.60	2.92
CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.	5'120	CHF	148.40	759'808.00	2.70
Industries					4'028'064.20	14.31
CH0038863350	Nestle nom.	29'110	CHF	76.44	2'225'168.40	7.90
Biens de Consommation					2'225'168.40	7.90
CH0012005267	Novartis nom.	27'990	CHF	78.04	2'184'339.60	7.76
CH0012032048	Roche Holding bj	9'990	CHF	220.80	2'205'792.00	7.83
Santé					4'390'131.60	15.59
CH0002088976	Valora Holding nom.	2'370	CHF	340.00	805'800.00	2.86
CH0360674466	Galenica nom.	47'570	CHF	47.44	2'256'720.80	8.02
Services aux Consommateurs					3'062'520.80	10.88
CH0008742519	Swisscom nom.	1'620	CHF	508.20	823'284.00	2.92
CH0267291224	Sunrise Communications Group nom.	10'841	CHF	92.70	1'004'960.70	3.57
Télécommunications					1'828'244.70	6.49
CH0008837566	Allreal Holding nom.	5'270	CHF	159.20	838'984.00	2.98
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	7'100	CHF	313.80	2'227'980.00	7.91
CH0012410517	Baloise-Holding nom.	5'560	CHF	149.70	832'332.00	2.96
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	2'450	CHF	344.70	844'515.00	3.00
CH0015251710	Banque Cantonale Vaudoise nom.	2'800	CHF	788.00	2'206'400.00	7.84
CH0018294154	PSP Swiss Property nom.	9'280	CHF	90.60	840'768.00	2.99
CH0126881561	Swiss Re nom.	21'360	CHF	96.86	2'068'929.60	7.35
CH0225173167	Cembra Money Bank nom.	15'380	CHF	87.80	1'350'364.00	4.80
Sociétés Financières					11'210'272.60	39.83

Avoirs en banque à vue	472'166.75	1.68
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	27'569'140.30	97.93
Autres actifs	110'347.20	0.39
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	28'151'654.25	100.00
Engagements envers les banques à court terme	-57.16	
Autres engagements	-22'988.28	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	28'128'608.81	

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0002088976	Valora Holding nom.	2'984	614
CH0002497458	SGS nom.	359	15
CH0008742519	Swisscom nom.	3'264	1'644
CH0008837566	Allreal Holding nom.	5'345	75
CH0010645932	Givaudan nom.	412	30
CH0010702154	Komax Holding nom.	2'829	89
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	7'364	264
CH0012005267	Novartis nom.	29'479	1'489
CH0012032048	Roche Holding bj	10'381	391
CH0012138605	Adecco Group nom.	11'100	170
CH0012221716	ABB nom.	38'193	2'373
CH0012410517	Baloise-Holding nom.	5'659	99
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	2'585	135
CH0015251710	Banque Cantonale Vaudoise nom.	2'861	61
CH0018294154	PSP Swiss Property nom.	9'543	263
CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.	5'200	80
CH0038863350	Nestle nom.	29'723	613
CH0126881561	Swiss Re nom.	22'560	1'200
CH0225173167	Cembra Money Bank nom.	23'550	8'170
CH0267291224	Sunrise Communications Group nom.	11'582	741
CH0360674466	Galenica nom.	48'463	893

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

SYCHRONY MARKET FUNDS – Synchrony High Dividend Swiss Stocks	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des distributeurs
Classe A	1.30%	Max. 2.50%
Classe I	0.75%	
Classe M	0.40%	

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser l'activité de distribution. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum des commissions de gestion à la charge des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe du fonds résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du fonds revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du fonds attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. Il y a arrondi à deux décimales.

Rapport de performance

		2017	2018 au 15 mars
Performance :			
– Classe A (lancée le 15.06.17)	%	4.66	-2.10
– Classe I (lancée le 15.06.17)	%	4.97	-1.99
– Classe M (lancée le 03.11.17)	%	1.36	-1.94

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du fonds de placements **SYNCHRONY MARKET FUNDS** avec les compartiments suivants :

- Synchrony Swiss Government Bonds
- Synchrony Swiss Equity
- Synchrony All Caps CH
- Synchrony Europe Equity
- Synchrony Emerging Equity
- Synchrony Optimised SPI®
- Synchrony High Dividend Swiss Stocks
- Synchrony Small & Mid Caps CH
- Synchrony US Equity

comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de Direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de Direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de Direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2018 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément ainsi que celles régissant l'indépendance conformément à la loi sur la surveillance de la révision et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

KPMG SA

Yvan Mermod
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Santiago Ramos
Expert-réviseur agréé

Genève, le 6 juillet 2018

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h LPCC